

**COMMISSION CENTRALE  
DES STATUTS ET REGLEMENTS  
PROCES-VERBAL N°10 DU 18 FEVRIER 2022  
(réunion télématique)**

**SAISON 2021/2022**

**Présents :**

Gérard MABILLE, Président

Sabine FOUCHER, Assia OUADAH

Didier DECONNINCK, Jean-Paul DUBIER, Sylvain GILBERT, Claude ROCHE

**Assiste :**

Nathalie LESTOQUOY (Responsable Secteur Sportif)

---

**I - DEMANDE DE DEROGATION**

**Demande concernant MME. Lisa COTTREEL née le 10/04/1988 n° de licence 2408971**

MME Lisa COTTREEL est qualifiée sous licence Compétition Volley-Ball en Mutation Régionale le 27/09/2021 au GSA « VB Passion Noyelles sous Lens » (0622028). Elle souhaite rejoindre le GSA « AS SP VB Bergeracois » (0246303) suite à la mutation professionnelle de son mari auprès de la Préfecture de Gironde à compter du 01/12/2021 jusqu'au 30/11/2022.

Après examen des pièces du dossier à savoir :

- L'Arrêté de la Préfecture de Gironde concernant le détachement du 01/12/2021 au 30/11/2022 de M. Julien COTTREEL, Adjudant de sapeurs-pompiers professionnels issu du Service départemental d'incendie et de secours du Pas de Calais vers celui de la Gironde ;
- Un justificatif de domicile du 21/12/2021 de M. et Mme COTTREEL à Issigeac (24) ;

- Le formulaire de demande de licence établi par Mme Lisa COTTREEL pour le GSA « AS SP VB Bergeracois » en date du 01/02/2022.

La CCSR constate que M. COTTREEL a obtenu une mutation professionnelle le 01/12/2021 en Gironde, La demande de mutation exceptionnelle de Mme Lisa COTTREEL pour le motif de déménagement de la cellule familiale en cours de saison peut être acceptée

En conséquence, la CCSR décide :

**Que conformément à l'article 21C du Règlement Général des Licences et des GSA d'initier la procédure de mutation exceptionnelle en faveur du GSA « AS SP VB Bergeracois ». Cette procédure de mutation suivra le même processus qu'une mutation normale, mais ne pourra être validée qu'avec l'accord du club quitté pour que la joueuse puisse participer à une compétition de niveau régional et dans la limite des dates de qualifications propres à chaque compétition.**

**Le Président de le CCSR  
Gérard MABILLE**

**Le Secrétaire de Séance  
Claude ROCHE**